

Commune de Montferrier sur Lez

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2022

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Culturel le Devézou, en séance ordinaire,

le 3 Mars 2022 à 19h30, sous la présidence de Madame Brigitte DEVOISSELLE, Maire.

Date de Convocation et d'affichage : 25 Mars 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 25

Présents : Madame Brigitte **DEVOISSELLE**, Mesdames Marie-Hélène **CABAS**, Amélie **GIORGETTI**, Béatrice **ROUCAYROL**, Valérie **GOMBERT**, Edda **LAGRIFFOL**, Sophie **RIVENQ GARRIGUE**, Michèle **TOMAS**, Céline **GOLLAIN**, Messieurs Bernard **CAPO**, Steve **CHRETIEN**, Jean-Pierre **DEPOND**, Alain **JAMME**, Bruno **BARASCUD**, Bruno **BAYLE**, Christian **CRESPY**, Frédéric **GUEYDAN**, Christian **RAYMOND**, Michel **BOURELLY**, Jean-Marie **PROSPERI**, Jean-Paul **BORD**

Représentés :

- Madame **Sabine TOURROLIER** a donné un pouvoir à Madame Michèle **TOMAS** ;
- Madame **Serres Maryline** a donné un pouvoir à Monsieur Bernard **CAPO** ;
- Madame **Myriam GELSOMINO** a donné un pouvoir à Monsieur Michel **BOURELLY** ;
- Monsieur **Michel BOYER** a donné un pouvoir à Madame Valerie **GOMBERT** ;

Absents :

- Madame **Veronique JEANNIN**
- Monsieur **Olivier MASSON**

Monsieur Frederic GUEYDAN est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 03 février 2022

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 03 février est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire énonce l'ordre du jour et soumet son approbation globale au vote :

- 1 – Débat d'orientation budgétaire**
- 2 – Tarifs de la classe découverte**

Questions diverses

L'ordre du jour du Conseil Municipal du 3 Mars 2022 est adopté **à l'unanimité.**

Madame le Maire introduit le conseil municipal en évoquant la situation en Ukraine pour affirmer la solidarité de la commune et des élus du conseil municipal face à ce conflit. Une collecte de dons est mise en place à la Mairie.

1- D.O.B (Débat d'Orientation Budgétaire)

Sa vocation : un débat pour informer et mieux anticiper l'avenir

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) a pour vocation de présenter les grandes tendances structurant le budget d'une collectivité. Le débat d'orientation budgétaire constitue un moment essentiel de la vie de la commune.

A cette occasion sont notamment définies la politique d'investissement, la stratégie financière de gestion et la politique fiscale.

Il permet aux conseillers municipaux de débattre des orientations budgétaires qui préfigurent des priorités qui seront affectées dans le budget primitif.

Ce débat est aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.

Depuis **la loi NOTRE** (article 107 loi n° 2015-991 du 07/08/2015) ce débat est organisé sur la base d'un support : le rapport d'orientation budgétaire (ROB).

Celui-ci précise les orientations budgétaires envisagées par la commune et les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement.

Les orientations doivent relater les hypothèses d'évolution retenues en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que celles relatives aux relations financières entre notre commune et la Métropole.

En outre le ROB porte sur les engagements pluriannuels.

Enfin, le rapport doit afficher les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette contractée ainsi que les perspectives et le profil de l'encours de la dette que nous visons pour la fin de l'exercice 2022.

Afin que le DOB puisse se tenir, vous trouverez en annexe le ROB de la commune de Montferrier-sur-Lez pour l'exercice 2022 qui sera également publié sur le site internet de la commune.

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2022 après la présentation du rapport d'orientation budgétaire.

2-Tarifs de la classe découverte

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer pour la classe verte prévue du 13 juin au 19 juin 2022 au centre les Sagnes à Espalion (12500), pour 53 élèves et 2 adultes, les tarifs suivants selon l'avis d'imposition 2021 :

1ere tranche : 140 euros- Famille au QF ≤ 7000 euros

2eme tranche : 200 euros- Familles au QF > 7000 euros

Le coût de cette classe découverte se chiffre à 27 022,96 euros TTC (avec assurances). A cela se rajoute le prix du transport pour un coût prévisionnel de 3 000 euros.

Ce voyage vient en remplacement de la classe de neige initialement prévue au Grand BORNAND du 26 janvier au 04 février 2022 pour un coût de 41 840 euros TTC avec la participation de 56 élèves et le transport.

Le conseil municipal après avoir délibéré adopte cette proposition à la majorité par 20 voix pour et 5 contre (M.Bord et Mme Gollain, Mme Gelsomino, Mrs Bourrely et Prosperi)

Questions orales posées par les Conseiller municipaux de "Montferrier Ensemble »

1 - Sur le site WhatsApp MontferrierPower, nombre de personnes se sont plaintes de dégradations de voitures et de vols au parking du Belvédère, en février 2022. En avez-vous entendu parler ? Si oui, quelles mesures avez-vous prises ? Sinon, quelles mesures comptez-vous prendre ?

2 - Prévision terrains de football à Baillarguet

Michaël Delafosse a-t-il donné son accord sur l'emprise de la Métropole à Baillarguet pour faire ces terrains de foot ?

Si oui quel va être le financement du projet (la part communale) ?

L'équipe municipale a-t-elle un projet d'urbanisme pour les terrains actuels ? Quand les riverains en seront-ils informés et consultés ?

Ne pensez-vous pas que le déplacement de ces terrains va rendre difficile leur accès aux enfants notamment (pas de transport en commun, problème de sécurité) ?

3 – Maison France Services - Ces maisons France Services doivent permettre aux usagers d'accéder à un bouquet de **services** au sein d'un même lieu. En **janvier 2022** : « 2 055 **France services** ont été labellisés. Ce nouveau modèle de services publics de proximité doit permettre d'accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives au quotidien.

Nombre de personnes sur Montferrier, pas seulement des personnes âgées, sont aujourd'hui en grande difficulté face au numérique incontournable pour plusieurs services - exemple : prendre RDV chez le médecin.

Avez-vous fait ou comptez-vous faire des démarches pour l'implantation de ce type de maison à Montferrier ?

Les réponses à ces trois questions par Madame le Maire sont consultables sur l'audio du Conseil Municipal du 3 Mars 2022 mis en ligne sur le site de la commune.

La séance est levée à 21h45.